



MEMBRE DE LA CSSCT

Commission Santé Sécurité et Conditions de Travail

- Programme de Formation -

Objectifs pédagogiques

- Cerner les attributions du CSSCT : rôle et missions.
- Connaître les modalités de fonctionnement de l'instance
- Utiliser des méthodes simples et pertinentes pour réaliser les missions de la CSSCT en matière d'AT/MP.
- Apprendre à organiser collectivement l'instance, ses travaux et la restitution des travaux.

Contenu

- Rôles et prérogatives de la CSSCT dans sa spécificité
- Organisation consultative et représentative en matière d'hygiène, de sécurité et de conditions de travail
- Missions générales et spécifiques, domaines d'application de la CSSCT et limites
- Textes réglementaires (code du travail, lois macron, décrets)
- Evolution de la réglementation en matière de prévention des risques
- Les différents interlocuteurs externes et internes
- Les outils de fonctionnement et d'action
- Les notions à maîtriser dans la modélisation de l'accident du travail et de maladie professionnelle.
- Comment proposer et restituer des mesures de prévention en accord avec l'organisation de l'entreprise.

Méthodes pédagogiques

- Alternance entre présentation powerpoint et exercices pratiques
- Présentation d'outils pouvant être utilisés après ajustement en fonction des spécificités de chaque structure
- Projection de films, Etude de cas, Travaux en groupes
- Bonus : Chaque participant recevra un document de synthèse en fichiers numériques sur clé USB

Evaluation et validation de la formation

- Questionnaire de positionnement initial (type QCM)
- Reformulation tout au long de la formation
- Evaluation finale type QCM
- Remise d'une attestation de formation

Informations pratiques

- Public : Toute personne qui exerce ou doit exercer des fonctions au sein de la CSSCT de sa structure
- Prérequis : Aucun
- Durée : 5 jours, soit 35 heures
- Dates et Lieu : à définir
- Nombre de participants : 12 personnes au maximum